

## Définir son statut

### • Formation Initiale (FI):

- Les étudiants qui suivent leur cursus post bac, LMD
- Les internes en cours de Formation Initiale
- Les chefs de clinique inscrits en DESC.
- Les individuels non pris en charge dont le diplôme d'état permettant l'accès à la formation, a été obtenu depuis *moins de 2 ans*.

### • Formation Continue Individuelle (FCI):

- Les individuels non pris en charge dont le diplôme d'état permettant l'accès à la formation, a été obtenu depuis *plus de 2 ans*.
- Les médecins libéraux/salariés s'inscrivant à titre individuel, non pris en charge.
- Les chefs de clinique non-inscrits en DESC.

### • Formation Continue Employeur (FCE) :

- Les salariés des entreprises, personnels hospitaliers, médecins du travail... financés par l'employeur